

## L'ASSEMBLÉE LITURGIQUE, MYSTÈRE DU CHRIST

La redécouverte de l'Assemblée et de sa signification profonde constitue un des éléments les plus caractéristiques du renouveau liturgique actuel. On peut dire qu'elle marque l'étape la plus récente du mouvement inauguré au siècle dernier par Dom Guéranger. Peut-être faut-il même, par manière d'introduction, la situer plus précisément dans l'histoire de ce mouvement.

La première tâche, la plus urgente, qui s'était imposée aux liturgistes avait été en effet de convaincre les chrétiens de l'excellence de la prière liturgique. Par delà les dévotions, légitimes sans doute mais souvent peu éclairées, envahissantes et parfois discutables, la liturgie apparut enfin comme la « source première et indispensable du véritable esprit chrétien ». Cette formule est de Pie X, mais elle a été vécue avant d'être écrite par les innombrables lecteurs de *l'Année liturgique*. Garantie par l'infailibilité de l'Église et l'assistance de l'Esprit Saint, vénérable par son antiquité, la prière liturgique s'offrait comme une sécurité au chrétien découragé des « viandes creuses » et des faux-semblants.

Mais la prière liturgique n'est pas un simple euchologue qu'on médite à loisir dans la solitude : elle est prière vivante, la prière de l'Église du Christ. Comme telle, elle possède une valeur qui dépasse celle de la prière privée des chrétiens. En continuité avec les sacrements, douée d'une efficacité non pas semblable mais analogue, *opere operantis*, elle est tout entière un sacramental. C'est peut-être à Dom Gaspard Lefebvre<sup>1</sup> qu'on doit la mise au point la plus nette de ces principes, qui ont fait progresser considérablement

1. *Liturgia*, Lophem-lez-Bruges, 1925, in-8°.

le mouvement liturgique, mais qui, à vrai dire, ont aussi risqué de le fourvoyer tant qu'ils ne recevaient pas des précisions supplémentaires. En effet, de même que la théologie sacramentaire s'est laissée accaparer par l'étude des conditions de validité des sacrements, de même les liturgistes risquaient de ne plus être attentifs qu'à cet effet *ex opere operantis Ecclesiae* que procure la liturgie, et aux lois qui en garantissent la réalisation. Peu importe, disaient-ils parfois, que les vêpres ne réunissent que cinq personnes : prière de l'Église, elles procurent la gloire de Dieu mieux qu'une réunion de dévotion attirant une paroisse entière : réflexion dans laquelle se mêlent de façon assez spécieuse le vrai et le faux. C'est ainsi que les auteurs ont introduit de plus en plus dans la définition de la liturgie un élément juridique, exprimant les conditions de validité de l'acte liturgique, ce qu'il faut pour qu'un acte possède l'efficacité de l'*opus operantis Ecclesiae* : leur préoccupation rejoint celle des canonistes, exprimée officiellement dans l'article 1256 du Code de 1918. Mais il ne faut pas oublier que les déterminations juridiques sont, dans l'Église, l'expression de réalités plus profondes, car l'Église est un « mystère », au sens où les Pères employaient ce mot : signe visible de réalités invisibles.

Vers ces réalités plus profondes, nous avons été orientés par le document de Pie X du 22 novembre 1903 dont cette session commémore le cinquantenaire. Loin de se tenir pour satisfait par la seule célébration valide et correcte de la prière liturgique, le saint pape préconisait comme un des objectifs majeurs à poursuivre la participation active des fidèles à cette prière liturgique<sup>2</sup>. Du sanctuaire, Pie X nous demandait de tourner nos regards vers la nef. Les fidèles ne sont pas des spectateurs, de simples bénéficiaires, ils sont des acteurs de la célébration.

Mais ce rôle des fidèles pouvait être conçu comme une faveur qu'on leur accorde, une tolérance, ou du moins comme une intervention individuelle de chacun d'eux. Il restait à retrouver la notion d'Assemblée, une vision vraiment communautaire de la prière liturgique. C'est le résul-

2. PIE X, *Tra le sollecitudini*, dans A. BUGNINI, *Documenta pontificia ad instauracionem liturgicam spectantia*, Roma, 1953, p. 12; PIE XI, *Divini cultus*, *ibid.*, p. 65, § 9.

tat tout récent de la convergence de divers courants plus caractéristiques de la vie de l'Église ces dernières années. D'une part, l'homme d'aujourd'hui, particulièrement sensible aux valeurs communautaires, est heureux de découvrir dans l'Église du Christ la satisfaction profonde de son désir, et les théologiens ont souligné vigoureusement l'aspect social du dogme chrétien, qu'ils avaient toujours enseigné, certes, mais qui n'avait pas trouvé depuis longtemps une telle audience chez leurs lecteurs<sup>3</sup>. D'autre part, les missionnaires, angoissés par la difficulté de reconquérir les masses, réclamaient d'urgence le retour à une vie communautaire des chrétiens comme une condition indispensable de la conquête et de la persévérance du peuple<sup>4</sup>. Or cette vie communautaire n'est pas à fabriquer ou à inventer : elle existe, et l'Assemblée liturgique en est la cellule fondamentale; les historiens du culte en décrivent les caractères essentiels d'après les textes du Nouveau Testament et des Pères, cependant que la théologie, remettant en honneur le dimanche comme jour du Seigneur, le présentait comme le jour où les chrétiens doivent s'assembler<sup>5</sup>.

C'est ainsi que l'Assemblée, ignorée même des principaux manuels de liturgie<sup>6</sup> devient actuellement, à juste titre, le centre des préoccupations du mouvement liturgique dans les divers pays<sup>7</sup>, et jusque chez nos frères séparés<sup>8</sup>, au point d'apparaître comme la réalité liturgique fondamentale. Nous

3. H. DE LUBAC, *Catholicisme*, Paris, 1938, in-8°.

4. G. MICHONNEAU, *Paroisse, communauté missionnaire*, Paris, 1945, pp. 41-91.

5. *Le jour du Seigneur*, Paris, 1948; J. HILD, *Dimanche et vie pascale*, Turnhout, 1949; H. CHIRAT, *L'Assemblée chrétienne à l'âge apostolique*, Paris, 1949, in-12.

6. G. LEFEBVRE, *Liturgia*; C. CALLEWAERT, *Liturgicae institutiones*, Bruges, 1933-1939, 3 vol. in-8°; M. RIGHETTI, *Storia liturgica*, Milano, 1946-1953, 4 vol. in-8°; J. LECHNER, *Liturgik des römischen Ritus*, Friburg, 1953, in-8°.

7. En Allemagne et Autriche, travaux de J. JUNGSMANN, particulièrement *Was ist Liturgie?* repris dans *Gewordene Liturgie*, Innsbruck, 1941, et *Liturgische Feier*; tout récemment à Münster, rapport de Mgr GROTSCHÉ; en Hollande, A. VERHEUL, *De taak van de liturgische beweging in onze tijd*, Utrecht, 1953; — en France, mon article de *La Maison-Dieu*, n° 20, *L'Assemblée liturgique*, 1949, et celui de H. DALMAIS, *La liturgie, acte de l'Église*, dans *La Maison-Dieu*, n° 19, pp. 7-25.

8. N. AFANASIEFF, *Le sacrement de l'Assemblée*, communication aux Journées liturgiques de Saint-Serge, 1953. L'auteur m'a très aimablement permis de prendre connaissance de son texte encore inédit.

l'étudierons d'abord en elle-même, essayant d'analyser de quelle façon elle est vraiment mystère au sens défini plus haut; ensuite nous tâcherons de décrire comme sa dialectique : un double mouvement qui porte le chrétien vers l'Assemblée, et qui détermine ensuite la dissolution de l'Assemblée. Par là, et par là seulement, nous pourrons nous faire une idée exacte de l'Assemblée liturgique, sans cesse menacée d'équivoques et de confusions très dangereuses.

### I. — L'ASSEMBLÉE, MYSTÈRE DIVIN

Une des raisons pour lesquelles on a rarement entrepris l'esquisse d'une théologie de l'Assemblée liturgique, c'est que, dans sa réalisation la plus habituelle, l'Assemblée comporte l'eucharistie qui en est à la fois le point culminant et la perfection : l'eucharistie est la réunion par excellence, *σύναξις*. Vaut-il la peine, en effet, lorsqu'on a la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin, de rechercher encore l'efficacité du signe de l'Assemblée? Oui cependant; parce que l'eucharistie suppose l'Assemblée déjà réunie au préalable, et que, sans l'étude de l'Assemblée elle-même, nous serions moins sensibles à l'aspect communautaire de l'eucharistie.

Sacramental que l'on comprend par référence aux sacrements en utilisant l'analogie de la foi, l'Assemblée liturgique est un signe et un symbole visible de réalités surnaturelles. Elle doit donc être étudiée successivement au plan du signe, et au plan des réalités signifiées : *sacramentum* et *res sacramenti*, suivant les catégories si commodes de saint Augustin et de saint Thomas.

Le plan du *sacramentum* est constitué par la description même de l'Assemblée et des conditions qu'elle doit remplir. C'est cette description que j'ai tenté de faire dans mon article de 1949 sur *l'Assemblée liturgique*<sup>9</sup>, et je renvoie une fois pour toutes à ce travail, que je vais être amené cependant à compléter sur certains points.

Peut-être est-ce une tentation assez dangereuse pour le pasteur qui s'adonne à la pastorale liturgique que de s'arrê-

9. *La Maison-Dieu*, n° 20, pp. 153-175.

ter à cet aspect visible et aux exigences qu'il comporte. L'effort communautaire peut très bien retomber dans une espèce de naturalisme, lorsqu'on néglige de s'élever et d'élever les fidèles du plan du visible, *sacramentum*, au plan de l'invisible, *res sacramenti*. C'est le danger inverse de celui encouru naguère par ceux qui pensaient au contraire atteindre la réalité invisible sans passer par l'élément visible qu'est l'Assemblée.

Quel est donc cet élément invisible? Quelle est la *res sacramenti* de l'Assemblée?

### 1. *Épiphanie de l'Église.*

Pour répondre à cette question, il faut partir d'une très importante affirmation intermédiaire : l'Assemblée liturgique est la manifestation de l'Église, l'un des principaux éléments de la visibilité de l'Église. C'est l'Église en acte, dans son activité la plus normale<sup>10</sup>. L'Assemblée liturgique doit montrer au fidèle ce que c'est l'Église.

Car le fidèle ne fait pas partie anonymement d'une Église universelle confuse : s'il s'agrège à la *catholica*, cette Église répandue par toute la terre, c'est par le moyen d'une église locale. L'Assemblée liturgique est la manifestation de cette église locale, ou du moins d'une portion de l'église locale depuis que l'église de l'évêque a été subdivisée en de nombreuses assemblées secondaires, paroisses ou titres. Cette église locale, solidement fondée grâce à l'évêque qui y tient la place du Christ, est, bien sûr, toujours « assemblée » mystiquement en une famille de fils de Dieu, mais cette réalité de la foi n'apparaîtrait guère s'il n'y avait périodiquement la réunion matérielle de tous ses membres pour la liturgie.

Dom Jean Hild emploie même une formule plus saisissante : l'Assemblée liturgique, dit-il, est une « Épiphanie de l'Église »<sup>11</sup>. Il signifie par là que non seulement l'Église se manifeste ainsi à ceux qui en font partie, mais qu'« il se dégage de la synaxe une force évangélique, apostolique et missionnaire ».

L'Assemblée liturgique exprime donc l'Église locale, et

10. Voir, sur ce sujet, les belles pages de H. DALMAIS, *art. cité*.

11. Dom Jean Hild a eu l'extrême obligeance de me remettre une note sur l'assemblée, dont je lui suis profondément reconnaissant.

participe à tout le mystère de l'Église. C'est parce qu'elle est l'Église manifestée, l'Église matériellement rassemblée, que sa prière possède l'efficacité même de l'œuvre de l'Église, *opus operantis Ecclesiae*. Les conditions énumérées par les auteurs pour la validité de son efficacité n'ont qu'un sens : assurer le caractère authentiquement ecclésial de la réunion et de la prière.

C'est pourquoi à l'Assemblée liturgique s'appliquent de façon primordiale les images bibliques qui nous permettent d'entrer dans la contemplation du mystère de l'Église : l'image de l'Épouse, celle du corps et celle de Jérusalem.

## 2. *L'Assemblée liturgique, voix de l'Épouse.*

A deux reprises au moins, l'Encyclique *Mediator Dei* nous invite à méditer le thème de l'Épouse : la « prière publique de l'Épouse du Christ » (éd. Roguet, 36, éd. Bugnini, 37), « l'activité propre de l'Épouse sans tache de Jésus-Christ » (Bugnini, 27, Roguet, 27).

Rien de plus juste en effet : l'unanimité des cœurs et des voix de tous les membres de l'Assemblée constitue une voix unique, celle de l'Église épouse du Christ<sup>12</sup>. Entre l'Époux et l'Épouse, un dialogue s'instaure, celui-là même que nous décrit le Cantique des Cantiques en son style imagé, celui que nous présente également sous la forme de brèves acclamations liturgiques le dernier chapitre de l'Apocalypse<sup>13</sup>.

Constituée de pécheurs qui confessent publiquement leur péché, l'Assemblée est pourtant la voix de l'Église qui est sainte, épouse qui n'a ni tache ni ride<sup>14</sup>. Que dit-elle ? Ce que même un païen comme Pline le Jeune avait compris : *carmen Christo quasi Deo*<sup>15</sup>. Elle admire la beauté de l'Époux, dont le principal titre de gloire résume tout : *Kyrios*. Elle chante sa joie et sa reconnaissance admirative parce qu'elle tient tout de lui, *quam acquisivit sanguine suo*<sup>16</sup>. Elle chante le cantique de Moïse<sup>17</sup>, c'est-à-dire celui des

12. Voir l'excellent développement de A. VERHEUL, *op. cit.*, pp. 12-14; C. MARMION, *Le Christ, vie de l'âme*, pp. 374-396.

13. Apoc., 22, 17-20.

14. Eph., 5, 27.

15. PLINE LE JEUNE, *Epist. ad Trajanum*, lib. X, ep. 97.

16. Act., 20, 28.

17. Apoc., 15, 3.

rachetés, des délivrés : « *Redemisti nos Domine Deus in sanguine tuo...*<sup>18</sup> ». Elle continue de crier, de supplier, de faire appel à la miséricorde, parce que précisément elle vit dans un paradoxe que nous décrirons mieux tout à l'heure, celui de sa condition voyageuse : elle est sainte, faite de pécheurs.

Dès que l'Époux reconnaît la voix de l'Épouse, il l'écoute avec amour : tout ce qu'elle demande est accordé, même (et surtout) si c'est la moitié du royaume de l'Époux<sup>19</sup>. C'est sur cet amour nuptial que se fonde vraiment l'*Opus operantis Ecclesiae*, l'efficacité de la prière liturgique; c'est ce qui donne sa pleine signification aussi à la louange divine : c'est de là que procède cette « christologisation » des psaumes si bien décrite par B. Fischer<sup>20</sup>. On comprend ainsi aisément la différence profonde entre la prière privée et la prière liturgique, l'une et l'autre nécessaires, l'une et l'autre d'ailleurs impliquant les mêmes liens d'intimité avec le Seigneur<sup>21</sup>.

Mais il serait inexact de ne voir dans la prière liturgique que la voix de l'Épouse. L'Épouse répond à l'Époux qui a parlé le premier, et qui parle par la liturgie même. L'Épouse rend grâces pour les dons qu'elle a reçus et qu'elle reçoit toujours dans la liturgie. S'il est juste de distinguer les deux voix, celle de l'Épouse et celle de l'Époux, il faut bien remarquer qu'à d'autres moments elles se confondent, l'Église prête sa voix au Christ lui-même. Épouse du Christ, elle est aussi le Corps du Christ, « deux dans une seule chair ».

### 3. *L'Assemblée liturgique, prière du Christ : l'Église corps du Christ*<sup>22</sup>.

Cette affirmation est exprimée dans l'Encyclique *Mediator Dei* avec beaucoup plus de vigueur encore que la précédente : la prière liturgique est la prière même du Christ, les gestes liturgiques sont des gestes du Christ, continuation

18. Apoc., 5, 9.

19. Esther, 7, 2.

20. B. FISCHER, *Le Christ dans les psaumes*, dans *La Maison-Dieu*, n° 27, pp. 86-109.

21. Cf. A. ROBERT, *Le Cantique des cantiques* (Bible de Jérusalem), pp. 24-25.

22. A. VERHEUL, *op. cit.*, pp. 10-11.

du sacerdoce du Christ avec la même efficacité d'adoration du Père et de sanctification des hommes. Car l'Église corps du Christ s'identifie au Christ, prolonge sa médiation sur la terre :

Le divin Rédempteur voulut que la vie sacerdotale qu'il avait commencée dans son corps mortel par ses prières et son sacrifice, fût continuée sans interruption au cours des siècles dans son Corps mystique qui est l'Église... L'Église, fidèle au mandat reçu de son fondateur, continue donc la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, principalement par la sainte liturgie<sup>23</sup>.

Le sacerdoce de Jésus-Christ remplit son rôle à travers tous les siècles, puisqu'aussi bien la liturgie n'est pas autre chose que l'exercice de cette fonction sacerdotale<sup>24</sup>.

Et voilà le texte majeur qu'il faudra commenter comme la meilleure définition du mystère liturgique, malgré l'aspect assez scolaire de ses développements :

Dans toute action liturgique, en même temps que l'Église, son divin Fondateur se trouve présent : le Christ est présent dans le saint Sacrifice de l'autel, soit dans la personne de son ministre, soit surtout sous les espèces eucharistiques; il est présent dans les sacrements par la vertu qu'il leur infuse pour qu'ils soient des instruments efficaces de sainteté; il est présent enfin dans les louanges et les prières adressées à Dieu, suivant la parole du Christ : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». La sainte liturgie est donc le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme chef de l'Église; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du chef et de ses membres<sup>25</sup>.

On trouve, exprimés dans la dernière phrase de cette citation, les deux aspects de la prière liturgique, voix de l'Époux en même temps que voix de l'Épouse. Mais ce n'est pas assez de dire « voix de l'Épouse » : l'Encyclique parle de la présence même du Christ dans la liturgie avec l'Église et par l'Église, et cette présence se vérifie de trois façons différentes

23. *Encycl. Mediator Dei*, éd. Bugnini, n. 1-2; éd. Roguet, n. 1-2.

24. *Ibid.*, éd. Bugnini et Roguet, n. 22.

25. *Ibid.*, éd. Bugnini et Roguet, n. 20.



quoique en continuité les unes des autres. Dans l'Eucharistie, la présence du Christ est réelle et substantielle sous les espèces du pain et du vin, en même temps qu'il y a une identification entre le Christ et le ministre tellement privilégiée qu'elle ne se vérifie nulle part ailleurs à un tel degré. Dans les autres sacrements, la présence du Christ est d'un autre mode : « il est présent par la vertu qu'il leur infuse pour qu'ils soient des instruments efficaces de sainteté ». Mais même indépendamment de l'eucharistie et des autres sacrements, le Christ est présent dans l'Assemblée liturgique : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

Cette distinction de trois modes différents de la présence du Christ dans la liturgie a été très sagement introduite par l'Encyclique *Mediator Dei* pour écarter les inconvénients théologiques des orientations caselliennes. Mais il reste à se faire une idée précise du troisième mode de la présence du Christ, par l'Assemblée en prière elle-même. L'Encyclique se contente de l'affirmer sans en rechercher le comment; cette obscurité vient de ce que les théologiens se sont rarement penchés sur ce problème et que les exégètes sont gênés pour commenter le texte de Matthieu (18, 20), en l'absence de tout contexte et de lieux parallèles chez les autres synoptiques<sup>26</sup>. Devant ces difficultés d'interprétation, l'affirmation du fait n'en demeure que plus saisissante, et on en relève la prise de conscience liturgique tout au long de l'histoire : d'une part, moines et clercs prient tournés les uns vers les autres, cherchant la présence du Seigneur dans le spectacle même de leur rassemblement et non pas dans une icône<sup>27</sup> et pas même dans les espèces eucharistiques qui ne doivent pas être conservées à l'autel où s'accomplit l'office choral<sup>28</sup>. D'autre part, les fidèles autant que les moines ont appris dès l'époque des Pères à chanter les psaumes « dans la personne du Christ » :

26. M.-J. LAGRANGE, *Évangile de saint Matthieu*, pp. 356-357.

27. Un des signes évidents de la perte du sens profond de la prière liturgique, c'est cette recherche d'une image vers laquelle on puisse se tourner pour prier dans la prière collective, comme on le fait à juste titre dans la prière individuelle, et la méconnaissance du geste de prier « tournés en chœur ».

28. *Codex juris canonici*, can. 1268, § 3.

Et qu'il soit là, en personne, le sauveur de son corps, notre Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, lui qui prie pour nous, afin qu'il prie en nous et qu'il soit prié par nous. Il prie pour nous comme notre prêtre; il prie en nous comme notre chef; nous le prions comme notre Dieu. Reconnaissons donc que nos paroles sont en lui et que ses paroles sont en nous... Ne dis rien sans lui, et il ne dit rien sans toi<sup>29</sup>

Et c'est vraiment la voix du Christ qui se fait entendre, lorsque dans l'Assemblée est proclamée la lecture biblique, surtout la lecture de l'évangile. Loin d'être une simple « préparation », une « avant-messe », comme on dit si mal dans trop de commentaires, ce service de la Parole est une des réalités essentielles de la liturgie. En écoutant les Écritures, le peuple chrétien doit trouver le Christ présent et pouvoir dire, comme les disciples d'Emmaüs : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous parlait en chemin...<sup>30</sup> »

Faudrait-il aller jusqu'à voir, dans cette mystérieuse présence du Christ dans la prière liturgique, une *res et sacramentum*, réalité à la fois signifiée et signe, par analogie avec la présence eucharistique? C'est possible, bien que je n'ose l'affirmer. Il me semble qu'il vaut mieux laisser dans l'imprécision ce que la tradition de l'Église n'a pas affirmé expressément, et souligner par ailleurs le lien qu'il y a entre assemblée liturgique et eucharistie : toute assemblée s'oriente vers l'eucharistie qui est l'assemblée par excellence, même si, de fait, il existe des assemblées qui ne comportent pas l'eucharistie.

#### 4. L'Assemblée liturgique et la Nouvelle Jérusalem.

Le thème de Jérusalem comme type de l'Église est classique dans la littérature patristique comme dans la théologie biblique. Mais il est remarquable qu'il soit lié très étroitement à la liturgie elle-même.

Lors de la dédicace des édifices du culte, il semble que ce soit cet édifice lui-même qui est l'image de Jérusalem : pen-

29. Saint AUGUSTIN, *Enarratio in ps.* 85.

30. Luc, 24, 32.

dant que l'évêque fait l'onction des douze croix marquées sur les murs, on chante le psaume *Lauda Jerusalem* avec l'antienne *Lapides pretiosi omnes muri tui et turre Jerusalelem gemmis aedificabuntur*<sup>31</sup>. En réalité, l'église (édifice) est identifié avec l'Église (assemblée) qui se réunit dans ses murs. C'est donc l'assemblée elle-même qui est Jérusalem, comme le marque plus nettement l'hymne des Vêpres *Urbs Jerusalem beata (Caelestis urbs Jerusalem)* : les pierres qui forment ses murs sont vivantes, constituées par chaque fidèle selon l'image proposée par saint Paul aux Éphésiens, 2, 19-22 :

Vous n'êtes plus des étrangers ni des hôtes; vous êtes des concitoyens des saints, vous êtes de la maison de Dieu. Car la construction que vous êtes a pour fondations les apôtres et prophètes, et pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même. En lui, toute construction s'ajuste et grandit en un temple saint, dans le Seigneur; en lui, vous aussi, vous êtes intégrés à la construction pour devenir une demeure de Dieu, dans l'Esprit.

Même image chez saint Pierre, I<sup>er</sup> épître, 2, 4-5 :

Approchez-vous de lui, de cette pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu. Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel...

D'autre part, c'est un fait bien connu depuis longtemps des liturgistes et des exégètes que toutes les visions célestes de l'Apocalypse sont la projection sur le ciel de la liturgie de la terre. Saint Jean décrit le ciel comme l'assemblée liturgique familière aux chrétiens; il y entend les mêmes acclamations : *Amen, Alleluia, Dignus est*, les mêmes cantiques (celui de Moïse en particulier).

L'Assemblée liturgique est donc le signe, l'image anticipée de l'Église du ciel, aperçue dans l'obscurité de la foi<sup>32</sup>.

31. Noter également les deux répons : « *Haec est Jerusalem, civitas illa magna caelestis, ornata tanquam sponsa Agni. Quoniam tabernaculum facta est, alleluia. Portae ejus non cludentur per diem, nox enim non erit in ea* »; — « *Plateae tuae, Jerusalem, sternentur auro mundo...* » Voir le livre fondamental de A. STANGE, *Das frühchristliche Kirchengebäude als Bild des Himmels*, Cologne, 1950, in-8°.

32. Ce point est magnifiquement présenté par A. VERHEUL, *op. cit.*, pp. 14-15, et surtout par J. HILD, *Dimanche et vie pascale*, *passim*.

Elle est, comme l'Église du ciel de l'Apocalypse, le rassemblement de gens de toute race, de toute tribu et langue venant chanter le mystère de Pâques : *Redemisti nos, Domine Deus... et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes?* Et ce rassemblement, par-delà toutes les divisions humaines, est fraternel. Comme l'Église du ciel, elle contemple le Ressuscité, l'Agneau qui a été immolé, elle voit sur lui le reflet de la gloire du Père et elle l'acclame du titre glorieux de *Kyrios*. Du mystère de la Résurrection, les Orientaux aiment rapprocher celui de la Transfiguration qui leur semble marquer encore mieux le caractère de l'Assemblée liturgique qui est, comme nous le dirons plus loin, une vision fugitive et une attente. Comme l'Assemblée du ciel, celle de la terre est une louange divine et une fête, un repos joyeux (*vacabimus*, dit saint Augustin) dans l'unique occupation de la prière : « Vous vous êtes approchés, dit Hebr., 12, 23, de la montagne de Sion et de la ville du Dieu vivant, la sainte Jérusalem aux dix mille anges, à l'assemblée de fête. » Délaisant les activités et les préoccupations terrestres, les chrétiens se livrent à l'activité des bienheureux et des anges : *cum angelis et archangelis... una voce dicentes... Communicantes et memoriam venerantes*.

On comprend dès lors que l'Assemblée liturgique soit profondément eschatologique, que sa prière et son style expriment si nettement l'attente du retour du Christ<sup>33</sup>, en même temps qu'elle en contient le gage : la présence même du Christ ressuscité. Cette attente est joyeuse, festive, c'est pourquoi l'Assemblée liturgique est une fête, source de joie pour les chrétiens, étonnement pour les non-chrétiens qui ne peuvent comprendre d'où leur vient cette joie. « *Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis* ».

##### 5. *Le primat de l'Assemblée.*

Des considérations que nous venons de faire se dégage une importante conséquence, qui sera la conclusion même de toute cette première partie. Pas de chrétien sans assemblée : c'est comme le slogan qui est répété à l'envi dans les épîtres

33. P. BATIFFOL, *Histoire du Bréviaire romain*<sup>3</sup>, pp. 2-3.

canoniques et dans la première littérature chrétienne<sup>34</sup>. Il faut préciser : pas de vie chrétienne authentique qui ne vienne de l'Assemblée liturgique. Point privilégié de rencontre entre la vie personnelle et la vie communautaire, l'Assemblée liturgique est le lieu de la Bible, des sacrements, des charismes, de la charité. Tout ce qui ne part pas de là est dispersion.

Cette affirmation, pourtant, demande quelques précisions. Pour la Bible, par exemple, le chrétien est invité, comme le moine, à poursuivre en son privé la *lectio divina* : il ne peut se contenter, pour acquérir l'intelligence des Écritures, de ce qu'il reçoit dans l'Assemblée et les textes mêmes qu'il a entendus dans l'Assemblée, il devra les reprendre ensuite pour les méditer. Mais cette investigation personnelle n'est possible que si l'on a *d'abord* reçu la Bible dans l'Assemblée, si l'on a appris à la lire comme la liturgie la lit; car la Bible est reçue par les fidèles de la bouche de l'Église, et c'est une erreur que de prétendre donner une initiation biblique qui ne soit d'abord liturgique.

Que les sacrements soient tous dans l'Assemblée liturgique, cela est évident pour qui regarde comment ils s'administrent et qui écoute les paroles prononcées; et si la présence matérielle de la communauté n'est pas requise pour la validité, c'est parce que le ministre, *in persona Christi*, représente à lui seul toute la communauté.

Lieu des charismes, apparemment l'Assemblée liturgique ne l'est pas. Elle semble même leur être hostile : acte hiérarchique, elle s'oppose à la libre inspiration individuelle, seul le célébrant a le droit d'improviser la prière — et encore ce droit lui a été presque toujours retiré assez vite. En réalité, la liturgie procure le discernement et l'éducation des charismes : elle fait faire au chrétien l'apprentissage de la prière, de la contemplation et du silence qu'elle lui demande de continuer hors de l'assemblée (ce n'est que la liturgie mal comprise qui semble s'opposer à la prière privée et réciproquement). Mais pour être justes et droits, la spiritualité du chrétien, les dévotions et charismes de toute sorte devront procéder de la liturgie et y reconduire, comme le marque

34. *La Maison-Dieu*, n° 20, pp. 155-156.

avec netteté l'encyclique *Mediator Dei* (n. 179 et *passim* : n. 31, 34, etc.).

Lieu de la charité, l'Assemblée liturgique l'est évidemment, mais sur ce point planent souvent de dangereuses équivoques. Il n'y a de charité authentique que celle qui vient du Christ par l'Église et les sacrements. Si l'eucharistie doit être reçue en état de grâce, ce don préalable de charité est lui-même attaché aux sacrements de baptême ou de pénitence, donc aux sacrements. Si parfois, bien sûr, le Seigneur devance celui qui chemine vers lui, c'est toujours *in voto sacramenti*. En dehors de là, il n'y a pas de charité, et si les païens nous donnent à certains jours un troublant exemple de fraternité et de dévouement, sachons nous replacer dans la vraie perspective de la foi : *nonne et ethnici hoc faciunt*. Mais nous allons voir que la charité est reçue et manifestée, au sein de l'Assemblée, pour être exercée en dehors de l'assemblée d'une façon différente. C'est peut-être l'étude approfondie du mystère de charité qu'est l'Assemblée liturgique qui nous introduit le mieux dans cette dialectique de l'Assemblée, si nécessaire pour son intelligence et que nous devons maintenant aborder. Le chrétien doit accomplir une double rupture, douloureuse et violente, lorsqu'il entre dans l'Assemblée et lorsqu'il la quitte, et cette double rupture est essentielle à la situation du chrétien et de l'Assemblée, car l'un et l'autre sont à la fois sur la terre et au ciel.

## II. — LE PASSAGE DE LA VIE QUOTIDIENNE A L'ASSEMBLÉE OU LE CARACTÈRE VIOLENT DE L'ASSEMBLÉE LITURGIQUE

Trop souvent, la liturgie a semblé le fait d'esthètes ou dilettanti prenant un plaisir délicat à la beauté de la maison de Dieu, oubliant dans la sécurité et la joie liturgiques les risques douloureux de la vie au désert : *Hodie si vocem ejus audieritis...* C'était une méconnaissance du vrai caractère de l'Assemblée liturgique, qui est eschatologique, et qui, de ce fait, exige du chrétien qui s'y rend un certain nombre de ruptures violentes avec sa vie précédente, ou même avec sa vie quotidienne : « le royaume des cieux souffre violence »,

1. *Ruptures et violences dans le fait même de l'Assemblée.*

A bien des égards, ce rassemblement suit les lois de la sociologie et les utilise. Comme tout rassemblement humain, il est facilité ou entravé par des conditions géographiques, démographiques : il connaît des frontières infranchissables, matérielles ou morales, il obéit aux principes de la circulation humaine, il peut et doit être prévu avec la méthode des urbanistes... les problèmes de la paroisse à la ville comme à la campagne, exigeant tantôt la déconcentration ou le regroupement, coïncident sensiblement avec les problèmes des autres sociétés<sup>35</sup>.

Cependant, à y regarder de plus près, l'Assemblée liturgique transcende les lois de la sociologie et tend pour ainsi parler à détruire les sociétés humaines qui lui sont antérieures, loin de coïncider avec elles, et ceci d'une double façon.

D'abord, l'appel à la foi et la libre réponse de l'homme opèrent, au sein de tous les groupes, une douloureuse scission, véritable jugement de Dieu anticipé (rappelons-nous que le baptême, nouveau déluge, opère déjà ce jugement du jour de Yahveh, en attendant celui de la parousie<sup>36</sup>). Le Seigneur est venu porter le glaive et non la paix; il est venu opposer l'homme à son père, la fille à sa mère, la bru à sa belle-mère<sup>37</sup>; de deux hommes qui seront aux champs, l'un sera pris, l'autre laissé; de deux femmes tournant la meule, l'une sera prise, l'autre laissée<sup>38</sup>.

D'autre part, l'assemblée réunit, dans l'unanimité d'une nouvelle société, toute surnaturelle et eschatologique, des gens qui ne se trouvent unanimes et frères que dans la foi. C'est un vrai défi aux catégories humaines :

Il n'y a plus ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni homme libre; mais le Christ est tout en tous<sup>39</sup>.

Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez

35. Voir, sur ce sujet, le n° 36 de *La Maison-Dieu* consacré aux *Problèmes de la paroisse*.

36. J. DANIELOU, *Déluge, baptême, jugement*, dans *Dieu vivant*, 8, pp. 97-111.

37. Matth., 10, 35.

38. Matth., 24, 40-41.

39. Coloss., 3, 11.

revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec; il n'y a plus ni esclave ni homme libre; il n'y a plus ni homme ni femme : car vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus<sup>40</sup>.

Un des traits caractéristiques de l'Église, c'est d'être un peuple réuni *ex omni tribu et lingua et populo et natione*; et comme je l'ai déjà marqué jadis<sup>41</sup>, l'Assemblée liturgique doit manifester cette diversité, cette bigarrure.

Ce n'est pas tout : plus encore que les catégories humaines si clairsemées, l'assemblée doit surmonter les inimitiés, les haines, les rancunes entre frères : « Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens d'un grief que ton frère a contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens, et alors présente ton offrande<sup>42</sup>. »

Aux époques paisibles de chrétienté, il est loisible d'ignorer ces ruptures, ces violences; Bossuet distinguait deux temps : celui des persécutions qu'il croyait limité aux origines de l'Église, et celui de la paix qu'il prévoyait définitive. On peut aussi, ce qui est plus grave, refouler ces combats dans l'équivoque, en feignant de croire acquise une paisible fraternité qui n'est pas de la terre mais du ciel : nous avons donné prétexte, hélas, assez souvent, au grief que l'on nous a fait de donner de l'opium au peuple. Au contraire les textes évangéliques sont formels, qui nous empêchent de nous méprendre sur la dureté de l'effort à faire. L'Assemblée liturgique ne trouve pas son unité dans le nivellement des vocations; elle consacre la diversité et cherche l'unité dans la foi et la charité, foi et charité qui sont authentiquées par les sacrements qui en sont la source et par l'espérance qui en est le terme.

## 2. Violence dans le fait de réunir des pécheurs.

L'Assemblée liturgique est ce festin nuptial extravagant que l'on voit soudain envahi par les boîteux et clochards

40. Galat., 3, 28; cf. 1 Cor., 12, 13; cf. saint ZÉNON DE VÉRONE, *Catéchèse* dans *La Vie Spirituelle*, 68, 1943, p. 330.

41. *La Maison-Dieu*, n° 20, pp. 159-163.

42. Matth., 5, 23-24.



racolés sur les carrefours et dans les rues, comme poussés dans la salle<sup>43</sup>.

Scandale pour les bien-pensants « qui ne sont pas comme le reste des hommes », et même pour le « fils aîné », troublé à la pensée que son père pourrait être injuste dans sa prédication pour le prodigue, ce principe a toujours été l'objet de vives controverses au cours de l'histoire de l'Église. Ne nous étonnons pas si, aujourd'hui encore, certains rêvent d'une espèce d'assemblée des parfaits, obtenue soit par l'élimination, soit par le découragement des faibles et des pécheurs : élimination, si on les écarte par mesure arbitraire, découragement s'ils se considèrent eux-mêmes comme étrangers dans une assemblée où tout leur est inintelligible, où l'on ne fait rien pour subvenir à leur faiblesse. Les deux excès opposés aboutissent ainsi, par paradoxe, à la même erreur.

En réalité, l'Assemblée exige un effort pastoral de la part de la hiérarchie qui y préside, et cet effort s'exerce non seulement avant l'assemblée, puisqu'il faut y préparer les baptisés, mais même pendant l'assemblée dans laquelle ils doivent être comme portés. Mais il faut beaucoup plus encore.

Tous, sans exception, doivent prendre conscience qu'ils sont pécheurs, qu'ils sont pauvres et dépouillés, qu'ils n'attendent que la miséricorde de Dieu. Il ne suffit donc pas d'éviter le donatisme d'une assemblée d'élite, il faut encore se garder du pélagianisme plus subtil qui nous guette. C'est ainsi que, à sa grande surprise, le chrétien est invité à laisser à la porte de l'assemblée ce qu'il croyait avoir de plus cher : ses mérites personnels, ses bonnes œuvres, ses sacrifices spirituels. Ils ne font pas partie et ne peuvent pas faire partie de la liturgie. Faute de comprendre cette loi très dure, on défigure la liturgie, mais ce qui est plus grave, l'économie du salut elle-même. L'assemblée n'est pas la voix de prières individuelles synchronisées, elle est la voix de l'Église, voix infallible : c'est pourquoi elle ne peut faire état que des vertus et des sacrifices de ceux dont la mort a fait de façon indubitable des membres de l'Église triomphante<sup>44</sup>.

43. *La Maison-Dieu*, n° 20, pp. 157-159.

44. Encore le théologien doit-il apporter beaucoup de nuances quand il veut préciser la portée exacte du jugement de l'Église concernant les saints.

Encore n'y voit-elle que des dons de Dieu. La nécessité des œuvres, du sacrifice personnel, est proclamée sans cesse par la liturgie; l'assemblée écoute l'engagement des baptisés, des époux, des moines. Mais nul ne peut, à la face du Dieu juste qui trouve des taches dans ses anges, affirmer qu'il a été fidèle à son engagement. La terre n'est pas le ciel.

Ce sont donc uniquement des pécheurs qui se réunissent, et qui viennent chanter la miséricorde de Dieu. Là encore, la sainteté de l'Église est une réalité eschatologique. Mais ces pécheurs sont invités à la pénitence, et au changement de vie, à l'arrachement qu'exige la pénitence. Pour participer totalement à l'Assemblée liturgique par la communion eucharistique, il faut l'état de grâce : l'assemblée doit donc reconduire sans cesse le baptisé par l'itinéraire de son baptême<sup>45</sup>. L'assemblée comprise de façon authentique implique encore une fois une rupture, une violence, celle même que nous voulons exprimer par le « sens du sacré » : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, qui suis un homme pécheur<sup>46</sup>. » D'où l'expression renouvelée, et douloureuse, de notre misère au milieu même de la joie de la fête : *peccavi nimis*.

Ce n'est pas encore tout. Pour rejoindre l'assemblée, le chrétien doit opérer encore une autre rupture, liée essentiellement au thème de la Jérusalem céleste.

### 3. Rupture avec le terrestre et le transitoire.

Car l'Assemblée liturgique exige un arrachement aux tâches quotidiennes : c'est la raison profonde qui justifie le précepte ecclésiastique prohibant les œuvres serviles. Or cet arrachement coûte, comme le montre notre expérience pastorale commune. Mais cette interruption matérielle de la vie quotidienne n'est qu'un symbole d'un arrachement beaucoup plus profond : la prière liturgique, parce qu'elle exprime les cantiques de Sion, ne peut exalter les fleuves de Babylone. Par la foi, l'assemblée vit d'une vie céleste : elle est établie déjà dans l'éternel, en Dieu. Les choses créées ne peuvent en être l'objet qu'indirectement.

45. P. A. LIÉGÉ, *Théologie de l'Église et problèmes actuels d'une pastorale missionnaire*, dans *La Maison-Dieu*, n° 34, pp. 11-15.

46. *La Maison-Dieu*, n° 25, pp. 47-74.

Il est vrai que le chrétien apporte à l'assemblée ses angoisses : *in tantis periculis constitutos...* Il demande, au Seigneur qui l'a voulu ainsi, même les biens matériels et l'assemblée priera pour les fruits de la terre, pour la cessation des fléaux. C'est une prière de supplication, qui exprime la conviction profonde de l'Église que l'homme fait son salut sur la terre et avec les choses terrestres. Ce ne peut pas être autre chose qu'une supplication pour les hommes : la liturgie chrétienne a remplacé les fêtes païennes des récoltes par des Quatre-Temps pénitentiels.

Il est vrai aussi que la liturgie fait une place à la cité : *Respice, Domine, Romanum imperium...*, et pour ceux qui la gouvernent. A la suite de saint Paul, elle supplie *pro regibus et qui in sublimitate sunt*.

Ce serait pourtant une erreur de croire que la première place puisse être donnée à ces préoccupations, qui, dans l'assemblée, demeurent accessoires. L'essentiel, c'est la contemplation du Seigneur lui-même et l'action de grâces pour le mystère pascal. Le créé ne peut arrêter jamais la prière; il n'en est qu'une occasion : la découverte des *Magnalia Dei*. C'est pourquoi la prière liturgique atteint un désintéressement scandaleux — ce scandale de Marthe à la vue de Marie : *Non est tibi curae quod soror mea reliquit me solam ministrare, dic illi ut me adjuvet*. Il faut en accepter crânement le scandale, aujourd'hui plus crânement que jamais. Pour l'éviter, certains ont défiguré la liturgie ou l'ont hideusement masquée sous des oripeaux qui ne produisaient qu'un résultat : faire oublier que l'assemblée exprime sa foi en celui qui est et qui vient. La terre encore une fois n'est pas le ciel.

Mais il faut ajouter aussitôt : l'Assemblée n'est qu'une vision transitoire du ciel; à peine réunie, elle doit se dissoudre et ses membres sont renvoyés. Elle est le ciel, et ce n'est pas le ciel. Le Seigneur est là, le Royaume de Dieu est acquis et cependant on attend le Seigneur et on n'est pas dans le Royaume.

### III. — LE RENVOI DE L'ASSEMBLÉE ET LE RETOUR DU CHRÉTIEN A LA VIE QUOTIDIENNE

*Ite missa est*, l'assemblée est congédiée. Cette parole, bien des traducteurs n'ont pas su la traduire ou bien ont cherché à en esquiver la signification matérielle, jugée banale. Elle est pourtant essentielle à la notion même d'Assemblée liturgique. Elle divise en deux groupes nettement distincts les baptisés : les fidèles, qui sont dans la condition commune, retournent aussitôt à leur famille, à leur travail, au négoce, au souci de leurs biens, à la lutte sociale, à la vie politique. Les séparés ou consacrés, moines et vierges, demeurent en quelque façon dans le lieu même de la célébration : voués à la vie angélique, ils ont renoncé à la famille, à leurs biens, et à certains égards même à la cité. Confondre ces deux groupes serait une erreur, celle même que recèle la confusion entre liturgie ecclésiale et liturgie monastique.

Le caractère propre du temps de notre exil, c'est que nous ne pouvons demeurer devant la vision du ciel; à peine entrevue, elle nous est retirée et nous sommes renvoyés à notre tâche terrestre. La liturgie orientale aime méditer la Transfiguration du Christ<sup>47</sup>, et à juste titre, car cet épisode évangélique est une bonne image de ce qui se passe à l'occasion de l'assemblée. Les apôtres ont eu à peine le temps de contempler l'éclat de la gloire du Christ : *bonum est nos hic esse*; ils souhaitent s'y établir, dresser trois tentes; mais il faut aussitôt se lever, redescendre de la montagne et se préparer à la passion. Même chose a lieu à l'Ascension du Christ, ce mystère glorieux représenté si souvent dans les mosaïques ou les bas-reliefs des édifices de culte : les apôtres ne voudraient pas quitter des yeux l'endroit où ils ont vu disparaître Jésus, attendant sans doute son retour immédiat, et il faut que deux hommes vêtus de blanc les renvoient : « Hommes de Galilée, que restez-vous à regarder le ciel »; ils partent en effet, et iront prêcher partout.

Le thème de Jérusalem enfin, cette autre image qui illustre l'Assemblée liturgique, nous invite à des considérations

47. C. DUMONT, *Sacramentalisme et vénération des icônes*, dans *La Vie Spirituelle*, t. 82, 1950, p. 20 et *passim*.

identiques. Pour les Juifs de la diaspora, le pèlerinage à Jérusalem était l'événement majeur de leur vie religieuse. Long cheminement qui oblige à quitter sa maison et son pays pour un temps plus ou moins considérable, espérance exaltante : « *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi* », liesse délirante lorsque l'on aperçoit les murs de la ville sainte : « *Jerusalem quae aedificatur ut civitas...* », fête joyeuse pendant qu'on y réside. Il fallait repartir tout de même, avec un sentiment d'envie pour les lévites attachés au Temple jour et nuit « *qui stant in domo Domini, in atrii domus Dei nostri...* »; il fallait repartir pour la dispersion, la vie à l'étranger, l'exil — mais cette dispersion douloureuse était une véritable mission : *ideo dispersit vos inter Gentes quae ignorant eum ut vos enarretis mirabilia ejus et faciatis scire eos quia non est alius Deus omnipotens praeter eum*<sup>48</sup>.

La venue du Christ a fait de Jérusalem, au jour même du pèlerinage, l'image de l'Église, ce rassemblement entrevu avec ravissement par Isaïe : *Surge, illuminare Jerusalem*. Mais cette fois encore, l'image de Jérusalem se retrouvera ambiguë dans les descriptions de l'Apocalypse : elle est à la fois vision céleste, et combat terrestre, alternativement militante et triomphante. Après la vision céleste décrite sous les traits de l'Assemblée liturgique, le combat continue entre la femme et le dragon.

Ces deux temps, qui se succèdent ainsi perpétuellement, sont liés l'un à l'autre, au point que l'assemblée affirme sans cesse, à qui l'écoute et la voit prier, la nécessité du combat quotidien, de l'effort missionnaire, de l'engagement de charité. La liturgie a pu sembler le dangereux alibi des chrétiens qui s'y réfugient pour fuir leurs responsabilités d'hommes, leurs tâches terrestres : c'était simplement une caricature de la liturgie, non l'authentique liturgie vécue telle qu'elle est. Essayons de préciser ces trois points en un aperçu rapide.

48. Cantique de Tobie, 13, 4.

1. *Certitude et insécurité, ou la nécessité de la lutte.*

Le caractère pascal de l'Assemblée nous fait célébrer, avons-nous dit, la miséricorde de Dieu qui nous a sauvés; les sacrements nous apportent le gage de cette miséricorde : *quos justificavit, hos et glorificavit.*

Et cependant, le même apôtre Paul qui affirme cette étonnante certitude nous invite à la crainte, se plaçant dans la perspective pascàle elle-même : tous ceux qui sont sortis d'Égypte et ont passé la mer Rouge, qui ont été nourris de la manne sont morts sans entrer dans la Terre Promise parce qu'ils ont succombé aux tentations du désert<sup>49</sup>. Baptisés et nourris de l'Eucharistie, nous gardons en nous l'incertitude de la persévérance.

Même paradoxe affirmé chaque nuit, au début de la prière monastique, par le chant du psaume 94, *Venite exultemus.* Au moment même où commence la prière contemplative, dans l'admiration pour la grandeur de Dieu en son œuvre et pour sa miséricorde envers les brebis de sa main, retentit le redoutable avertissement : *Hodie si vocem ejus audieritis nolite obdurare corda vestra... si introibunt in requiem meam.*

De Jérusalem, nous retournons donc au désert. Après l'assemblée viennent les jours de « station », jours de jeûne, de pénitence, d'efforts, de prière personnelle, de tentation aussi. Sans cesse, la prière de l'assemblée se porte vers ce temps qui doit suivre l'assemblée : « *ut sacramentum vivendo teneant quod fide perceperunt, etiam rebelles compelle propitius voluntates* ». Et l'exemple de ces prières montre bien qu'il n'y a pas opposition, mais continuité entre ces deux moments.

2. « *Pusillus grex* » et « *turba magna* », ou l'élan missionnaire.

Si la liturgie n'est pas une activité missionnaire, elle doit provoquer l'élan missionnaire. C'est le propre même de l'assemblée, si nous en jugeons par les cérémonies de la

49. 1 Cor., 10, 1-13.

dédicace; dans l'édifice enfin prêt à recevoir la célébration eucharistique, l'évêque fait chanter par trois fois : « *omnis terra adoret te et psallat tibi...* »

Là encore, revenons au livre de l'Apocalypse et au thème de Jérusalem. Nous avons dit que l'Assemblée était signe de l'Église du ciel, *Caelestis urbs Jerusalem*. Mais plus on la regarde, cette assemblée, plus le signe apparaît infirme et pauvre. La vision de Jérusalem, c'est « une grande foule que personne ne pouvait dénombrer<sup>50</sup> », or l'assemblée que nous constituons n'est que *pusillus grex*. Réduite par les murs qui l'enserrent et par la géographie qui la limite, elle n'est qu'une faible réalisation du rêve, entrevu par les prophètes, de l'ordre donné par le Seigneur : *baptizate omnes Gentes*.

Une assemblée qui serait fermée sur elle-même comme une académie ne serait donc, là encore, qu'une caricature de l'authentique assemblée, qui ne manifeste jamais autant son vrai visage que lorsqu'elle accueille en son sein de nouveaux fils venus de la gentilité.

### 3. *La dialectique de la charité.*

Nous avons dit que l'Assemblée liturgique était le lieu de la charité. Ce terme pouvait être équivoque. En effet, l'assemblée est une réunion de frères, et cette fraternité se manifeste par des signes expressifs de la charité, en particulier le baiser de paix. Il serait facile de s'arrêter à ces signes et d'y voir la réalisation adéquate de la charité dont l'assemblée est la source.

Bien sûr le baptême crée un lien de fraternité surnaturelle que l'eucharistie vient renforcer, ou plutôt le baptême et l'eucharistie ne font qu'un dans l'économie du salut pour produire la *res sacramenti* du sacrifice du Christ : le rassemblement des hommes dans l'unique peuple de Dieu<sup>51</sup>. Si les sacrements sont gages de ce rassemblement, ils ne coïncident pourtant pas avec la réalisation définitive du peuple de Dieu. Tous les hommes sont appelés au salut; le Seigneur a encore des brebis qui ne sont pas dans la bergerie, et il faut

50. Apoc., 7, 9.

51. A.-M. ROGUET, *L'unité du Corps mystique dans la charité*, « *res sacramenti* » de l'eucharistie, dans *La Maison-Dieu*, n° 24, pp. 20-45.

les y conduire. C'est pourquoi la charité exprimée dans l'assemblée des frères est un signe eschatologique, et le renvoi de l'assemblée impose au chrétien une autre façon de vivre la vraie charité du Christ.

Il va retrouver tous ceux dont la réunion l'a séparé avec violence : ses parents, chrétiens ou non, ses concitoyens, chrétiens ou non, ses camarades de quartier, de travail. Le jugement de Dieu est fait, et il n'est pas fait : tous sont encore appelés, tous ont bénéficié de l'amour miséricordieux... Envers tous sans exception le chrétien devra observer le commandement d'amour sans demander « qui est mon prochain ». Ceux qui ne sont pas encore frères dans le corps du Christ sont destinés à l'être. Il y a donc plus qu'un renvoi de l'assemblée qui s'est produit : c'est comme un éclatement, qui lui permettra ensuite de se retrouver sans cesse plus nombreuse jusqu'au jour du Christ Jésus.

Si l'effort de charité qui était demandé au chrétien pour entrer dans l'assemblée était parfois violent, un effort nouveau et non moins violent lui est donc demandé au sortir de l'assemblée, s'étendant à tous les hommes, et pas seulement aux frères dans la foi. Cette charité trouve sa source dans l'eucharistie : et pourtant il semble que l'assemblée l'a rendue plus difficile, puisqu'elle s'exerce au milieu des réalités terrestres, des sociétés et communautés terrestres qui passeront avec la figure de ce monde.

Elle s'exercera même dans un monde hostile : le Seigneur n'a pas prié pour que ses disciples soient retirés du monde; aussi obéiront-ils à l'empereur, même quand celui-ci est un païen et un persécuteur; ils participeront à la vie de la cité, même quand cette cité est profondément idolâtre, même quand elle fait des martyrs. Les réalités terrestres que l'assemblée oblige à quitter au moment de la liturgie, le chrétien va les retrouver; il s'efforcera d'en faire comme une continuation du service de louange auquel il s'est initié dans l'assemblée : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez tout autre chose, faites-le pour la gloire de Dieu »<sup>52</sup>.

52. 1 Cor., 8, 31.



## CONCLUSION

Par tout ce qui vient d'être dit, l'Assemblée liturgique se présente donc comme un paradoxe : celui de l'Église sur la terre, celui de cette période transitoire qui s'écoule entre l'Ascension du Christ et la parousie.

L'Assemblée liturgique est essentielle aux chrétiens et à l'Église, au point que, sans elle, il n'y a ni chrétiens ni Église : il n'y a que chaos, erreur, dispersion, fausse mystique, déformation de l'œuvre du Christ. Mais par ailleurs, l'assemblée comporte une incomplétude manifeste. Elle suppose quelque chose qui est avant, elle exige quelque chose qui sera au-delà, et au moment même où elle se réalise, malgré son caractère déjà céleste, elle crée chez le chrétien une espèce d'écartèlement, un malaise profond : le chrétien prend conscience chaque jour davantage que le Seigneur qu'il possède est un Seigneur qu'il cherche, qu'il poursuit et qu'il attend; que si le ciel est déjà réalisé, cependant on l'espère; que si la Jérusalem céleste existe déjà, il faut cependant la bâtir dans les larmes et dans la douleur : *scalpri salubris ictibus et tunsione plurima.*

AIMÉ-GEORGES MARTIMORT.